
Adresse de la société populaire de Havre-Marat, qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et assure la Convention de son dévouement, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Havre-Marat, qui s'indigne de l'attentat contre les représentants et assure la Convention de son dévouement, lors de la séance du 13 prairial an II (1er juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 183-184;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13735_t1_0183_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

5

Les administrateurs du département de l'Orne écrivent à la Convention que l'Être-Suprême qu'elle vient de proclamer, et qui l'inspire, saura aussi la protéger; il vient d'en donner une preuve visible dans la personne des représentants du peuple Robespierre et Collot-d'Herbois. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Alençon, 8 prair. II] (2).

« Pères de la patrie,

Tandis que nos frères affrontent sur nos frontières le feu, le fer et la mort, pour repousser loin de nous les satellites des despotes, vous affrontez sur vos chaises curules les poignards et les poisons.

Vos dangers, nos craintes et notre espoir sont les mêmes.

Vous dirigez les coups que nos défenseurs portent à la tyrannie.

Les tyrans éperdus sur leurs trônes ébranlés, n'ont plus d'autres armes à employer contre vous, que la trahison, l'assassinat et les crimes, dernière ressource des âmes perfides et lâches.

L'être suprême qui vous inspire saura vous protéger; il vous couvrira de son égide impénétrable, et sans cesse guidés par sa sagesse éternelle, vous saurez écarter loin de vous les traits de la perfidie.

Mais si, par un sort funeste, il était possible que vous périessiez, nous péririons avec vous... comme nous partageons vos travaux, nous avons le même intérêt à votre gloire et à votre conservation... et votre tombeau serait le nôtre.

Continuez, Pères de la patrie, avec le même courage et la même fermeté, votre glorieuse et pénible carrière. Qu'elle n'ait d'autre terme que le salut de la République française, que l'anéantissement de la tyrannie et du dernier de tous les tyrans ».

LECLERC, HAPPEAU, BEAUDOUIN, CIMARDI, LE-MEUNIER.

6

La société populaire de Bray-sur-Seine, département de Seine-et-Marne, écrit à la Convention nationale qu'elle a frémi d'horreur en apprenant qu'un lâche assassin a osé attenter à la vie du représentant du peuple Collot-d'Herbois.

Représentants, dit-elle, les Français sont inviolablement attachés à vos personnes; et à l'exemple de l'intrépide Geffroy, dont nous admirons l'héroïque dévouement, il vous feront de leurs corps une barrière impénétrable; parlez, et bientôt vous serez obéis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVIII, 234. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl^é); J. Univ., n° 1651; J. Sablier, n° 1354; J. Fr., n° 616.

(2) C 306, pl. 1159, p. 1.

(3) P.V., XXXVIII, 234. Bⁱⁿ, 13 prair., (2^e suppl^é).

[Bray-sur-Seine, 6 prair. II] (1).

« Citoyens représentans,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant qu'une lâche assassin avait dirigé la foudre meurtrière contre une colonne de la république (Collot d'Herbois). Ce crime enfanté par la scélératesse des tyrans couronnés et leurs satellites, ne restera pas impuni: un jour viendra, et ce jour n'est pas éloigné, où la vengeance nationale éclatera contre eux, d'une force si véhémente, que leurs perfidies, leurs complots sacrilèges, et leurs cruels efforts tourneront à leur confusion, les couvriront de honte et d'ignominie. Quoi! un nouveau parricide a osé attenter à la vie d'un législateur! et le peuple resterait dans l'inaction! Non, Citoyens représentans, non, les Français sont inviolablement attachés à vos personnes, et à l'exemple de l'intrépide Geoffroy dont nous admirons l'héroïque dévouement, ils vous feront de leurs corps une barrière impénétrable à la perfidie et aux trames odieuses de ces monstres qui voudraient les asservir. Manifestez votre vœu et bientôt vous serez obéi.

Représentans des comités de salut public et de sûreté générale. Continuez à marcher à pas hardis dans le sentier de la Révolution, à découvrir les hypocrites à punir les traîtres, et vos travaux seront couronnés des bénédictions du peuple; et vous, membres de la Convention qui secondeurs leurs desseins, ne cessez pas de nous donner des lois qui, semblables à celles sorties de votre sein, réunissent la saine morale, la philosophie, la justice; alors le désespoir de nos ennemis les conduira à leur anéantissement et vous assurera le triomphe de la République. »

JULLIEN, PREVOST, RAISON, GIRAUD [et une demi-page de signatures illisibles].

7

La société populaire du Havre-Marat, département de la Seine-Inférieure, témoigne son indignation contre les scélérats qui ont osé attenter à la vie des plus intrépides défenseurs de la liberté; elle demande à la Convention nationale qu'une vengeance aussi prompte qu'éclatante purge le sol de la liberté de ces monstres, et glace enfin de terreur les infâmes qui osent lever des poignards parricides sur la représentation nationale, et assassiner en elle tout le peuple français.

Elle invite la Convention à rester à son poste et offre de lui servir de garde, en formant autour d'elle un rempart des corps de tous ces sociétaires.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Le Havre-Marat, s.d.] (3).

« Représentants,

Nous étions bien loin d'imaginer en vous exprimant notre profonde indignation contre un scélérat dont l'attentat a pensé nous plonger

(1) C 306, pl. 1159, p. 2.

(2) P.V., XXXVIII, 234. J. Sablier, n° 1354; J. Fr., n° 616.

(3) C 306, pl. 1159, p. 3.

dans la douleur, que nous aurions à frissonner de nouveau du crime non moins atroce qui a pensé nous ravir Robespierre.

Nous vous demandons qu'une vengeance aussi prompt qu'éclatante glace enfin de terreur et pétrifie ces monstres qui osent lever des poignards parricides sur la représentation nationale et assassiner la République en perçant ses plus intrépides défenseurs.

Représentants, ce n'est pas assez de vouer à l'exécration la mémoire de ces forcenés, d'exterminer leurs complices, de dénoncer à l'univers indigné ces forfaits répétés, il faut encore les prévenir et les rendre impossibles.

Ne nous dissimulons plus que le désespoir des tyrans peut tout enfreindre, peut enfanter les plus grands crimes pour arracher la vie aux courageux montagnards qui, d'une main sûre et hardie ébranlent leurs trônes ensanglantés; plus leur chute est prochaine, plus leur rage est incalculable. Les derniers momens des Néron, des Caligula, ne furent-ils pas marqués par des forfaits qui firent frémir la nature!

Vous ne pouvez résister plus longtemps aux vœux unanimes des patriotes; ils veulent vous servir d'égide; ne les refusez pas; il faut que désormais leurs corps forment autour de vous une enceinte inexpugnable, un mur d'airain contre lequel viendront se briser les poignards des tyrans et de leurs infâmes ministres. Acceptez donc les offres qui vous sont faites, voyez le peuple français qui vous crie: Citoyens, vos jours ne vous appartiennent plus, ils appartiennent à la patrie. La mort de cent rois est un bienfait de la divinité, mais celle d'un vertueux républicain met en deuil l'humanité entière.

Et nous aussi nous demandons à partager la gloire de vous défendre, l'honneur de recevoir les coups qui vous sont destinés. Les républicains du Havre-Marat ne le céderont jamais en dévouement à aucun de leurs frères. Pour remplir ce devoir sacré il n'y aura de dissentiment entre eux que pour savoir qui volera le premier partager l'avantage de conserver à la Nation française ses fidèles mandataires, l'effroi des tigres couronnés. S. et F.»

BURGAIN (*vice-présid.*), LE TELLIER, ALEXANDRE, HURNINGER, DUCLERE.

8

La société populaire de Bernay, département de l'Eure, écrit à la Convention nationale :

Des monstres endurcis dans le crime, à qui le déchirement de leur conscience faisait désirer l'impunité, ont voulu détruire le principe de toutes les vertus, dégrader l'homme en le dépouillant de toute espèce de moralité, en n'apercevant dans ses actions que le résultat d'un aveugle mécanisme. Mais votre main vengeresse a lancé la foudre sur ces obscurs blasphémateurs et leur supplice le plus affreux sera de ne pouvoir trouver le néant dans lequel ils croyaient ensevelir leur criminelle existence.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXVIII, 235. Bⁱⁿ, 13 prair. (2^e suppl^é); C. Univ., 15 prair.; J. Lois, n^o 613; J. Sablier, n^o 1354.

[Bernay, s.d.] (1).

« Citoyens représentants,

L'ingénieuse allégorie de la boîte à Pandore nous apprend que lorsque tous les maux qu'elle renfermait se furent répandus sur la terre, l'humanité consternée trouva dans le fond, le plus grand des biens, celui qui est à l'épreuve du malheur même, la douce espérance.

Des monstres endurcis dans le crime, à qui le déchirement de leur conscience faisait désirer l'impunité, ont voulu nous le ravir, ce bien précieux en détruisant le principe de toutes les vertus, en dégradant l'homme, en le dépouillant de toute espèce de moralité, en n'apercevant dans ses actions que le résultat d'un aveugle mécanisme. Mais vous avez réalisé la fable des Titans; votre main vengeresse a lancé la foudre sur les obscurs blasphémateurs; vous les avez replongés dans la fange du marais dont ils étaient sortis; et leur supplice le plus affreux sera de ne pouvoir trouver le néant dans lequel ils croyaient ensevelir leur criminelle existence.

Après avoir rendu à l'homme toute sa dignité, vous l'avez fait remonter jusqu'à la source de sa grandeur. Et vous avez posé le monument éternel de sa félicité sur une base aussi solide que durable. Vous lui avez appris à reconnaître ses droits dont les titres sont inscrits dans le grand livre de la nature par la main sacrée de son auteur.

Oui Citoyens, votre décret du 18 floréal achève de caractériser votre amour pour l'humanité, et élève dans tous les cœurs des trophées de reconnaissance. Daignez donc recevoir le témoignage sincère de ce sentiment qui vous est adressé par les membres de la société populaire de Bernay. Ils se flattent que vous le recevrez avec intérêt quand vous apprendrez que l'arbre de la liberté ne s'est élevé dans leurs murs que sous les auspices de l'être suprême dont le nom et les attributs formaient la majestueuse décoration; quand vous saurez que dès le mois de pluviôse, après avoir proscrit les ridicules emblèmes de la superstition, ils instituèrent des fêtes décadaires, et que les voûtes du temple retentirent, dès ce moment, des vœux qu'ils adresseront à la Divinité.

C'est cette conception sublime d'un être suprême et de l'immortalité de l'âme, ce sentiment profond de l'ordre qui règne dans l'univers qui les a toujours conservés purs et sans tache; qui les a préservés des pièges que leur tendait le hideux fédéralisme dont ils vous ont dénoncé les perfides manœuvres, qui leur a fait braver les insultantes menaces, et qui enfin est le plus sûr garant de leur respect pour les lois, de leur dévouement pour la sainte Montagne et de leur amour pour la patrie.»

BUSCHEY (*présid.*), LENEFVEU (*secrét.*), MUTIL.

9

Les administrateurs du district [de Bernay] écrivent à la Convention que les plus douces sensations se sont fait sentir à la lecture du décret du 18, et que la plus vive reconnaissance s'est manifestée à la publication du décret du

(1) C 306, pl. 1159, p. 4.